

## **Pannes d'électricité** État de la situation – 5 novembre 2019 – 9 h

**Magog, le 5 novembre 2019** – L'Organisation municipale de sécurité civile de Magog (OMSCM) dresse un nouvel état de la situation à la suite des pannes électriques qui perdurent depuis le vendredi 1<sup>er</sup> novembre.

### **Centre d'accueil temporaire, eau potable et douche**

L'Espace culturel de Magog, situé au sous-sol de la Bibliothèque Memphrémagog (90, rue Saint-David), sera ouvert jusqu'à 21 h, le mardi 5 novembre pour accueillir les sinistrés. Les citoyens qui n'ont pas d'électricité peuvent s'y réchauffer et remplir leurs contenants d'eau potable. Il est aussi possible de recharger les appareils électroniques tels les téléphones cellulaires. Les animaux ne sont pas autorisés.

Par ailleurs, le centre sportif La Ruche ouvre à nouveau ses portes aux citoyens qui désirent prendre une douche. Le Centre accueillera les citoyens de 16 h à 21 h 15 aujourd'hui, le mardi 5 novembre.

### **Heures d'ouverture prolongées à l'écocentre**

Pour les citoyens qui souhaiteraient se départir des résidus sur leur terrain, la Ville de Magog prolonge les heures d'ouverture de son écocentre situé au 2300, rue Tanguay. Il sera ouvert comme à l'habitude de mardi à samedi entre 8 h 30 et 15 h 30. Dimanche, il sera ouvert exceptionnellement de 8 h 30 à 15 h.

### **Pannes d'électricité**

À 8 h, le mardi 5 novembre, 500 clients desservis par Hydro-Québec étaient encore privés d'électricité.

### **Feux extérieurs**

La Ville de Magog désire rappeler aux citoyens qu'il est important de respecter la [réglementation en vigueur](#) concernant les feux à ciel ouvert. L'utilisation d'un appareil fermé et grillagé est obligatoire partout sur le territoire de Magog.



### Fermetures de rues

Le chemin Fortin et le chemin Gendron, entre la route 247 et le chemin Tétreault, sont toujours fermés à la circulation. La rue Bordeleau est maintenant rouverte.

### Conseils de sécurité

Puisqu'une panne électrique majeure peut occasionner certains risques pour la santé et la sécurité des personnes, la Ville de Magog invite les citoyens à consulter les conseils de sécurité qui se trouvent sur son site Internet au [ville.magog.qc.ca/pannes](http://ville.magog.qc.ca/pannes). Particulièrement en ce qui concerne les risques d'incendie, d'asphyxie au monoxyde de carbone et d'intoxication alimentaire.

Pour toute requête, les citoyens sont invités à contacter le service aux citoyens (Service GO) au 819 843-3333.

- 30 -

### Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 367

